



LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE



L'Europe et la paix



La paix est tellement consubstantielle à ce qu'est notre Europe, qu'elle ne faisait plus partie, jusqu'à il y a quelques années, des zones d'intérêt ou de motivation de nos concitoyens européens. Aujourd'hui, l'invasion de l'Ukraine par les troupes russes démontre que **la paix est un bien toujours à préserver** contre l'hubris que peuvent manifester certains des dirigeants de notre planète. Et la paix est redevenue un sujet majeur de réflexion.

Il est évident que des relations pacifiées entre pays ne peuvent naître qu'à la condition que les peuples qui les composent naviguent de concert, en promouvant l'esprit démocratique et en s'appuyant sur la nécessité de restreindre les écarts existant en matière économique ou sociale.

**C'est bien l'esprit de la déclaration de Robert Schuman en 1950**, cinq ans seulement après la plus grande catastrophe humanitaire que nous ayons connue. Il a eu raison, à la suite et sur les conseils de Jean Monnet, de débiter cette marche par des décisions empreintes de pragmatisme, claires et plus aisément réalisables, avec la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. On ne mesure plus de nos jours ce à quoi cette proposition avait de révolutionnaire : les 2 principaux belligérants, en guerre 3 fois de suite en un siècle, l'un vainqueur, l'autre vaincu, décidaient de remettre auprès d'une instance supranationale la conduite d'un secteur dont les usines avaient été les pourvoyeuses de matériel de guerre.

Mais c'est aussi bien l'esprit de ceux qui lui ont succédé, et qui nous ont amenés par étapes successives à ce qu'est notre Union européenne actuelle : premier espace économique mondial, très certainement parmi les premiers en progrès sociaux, où le sentiment guerrier a été totalement éradiqué entre tous les pays qui la composent. Pourtant l'Union européenne est combattue avec force : nous le voyons clairement à l'échelle mondiale, puisqu'elle représente l'exemple parfait de ce que ne veulent pas les principaux dictateurs, qui réduisent leurs peuples à un état de dépendance politique et humaine totalement inacceptable pour nous.

Mais aussi de l'intérieur de chacun de nos pays, où certains pensent à tort que le national peut primer sur le commun.

Devrions-nous maintenant écrire l'histoire à rebours de ce qu'ont voulu les pères fondateurs, qui ont su voir que l'intérêt de chaque pays ne pouvaient trouver de meilleure issue que dans le rassemblement des forces vives des nations européennes, à la

condition d'y préserver la démocratie.  
Le vivre ensemble ne peut plus se décliner simplement à l'intérieur des frontières d'un pays, mais déjà au sein de notre Europe, pour ensuite aller plus loin...

Michel  
Président

Dorin

# Les temps forts de l'UE



## LE PARLEMENT EUROPÉEN FÊTE SES 70 ANS

Représentant quelque 450 millions de citoyens européens, composé de 705 députés élus pour 5 ans et disposant d'un pouvoir législatif et budgétaire, le Parlement européen est une institution majeure de l'Union européenne dont le siège est à Strasbourg.

Mais avant d'être le Parlement européen que l'on connaît aujourd'hui, nous vous proposons de remonter le temps et (re) découvrir les étapes de la construction européenne :

- **1952** : création de l'Assemblée commune de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA).
- **1962** : l'Assemblée commune de la CECA prend le nom de Parlement européen.
- **1979** : première élection de 198 députés européens au suffrage universel. Simone Veil devient la première présidente du Parlement élu.
- **1986** : l'Acte unique renforce le rôle du Parlement dans certains domaines législatifs en introduisant la procédure de coopération avec le Conseil et soumet à son avis conforme les traités d'adhésion et d'association.
- **1992** : le traité de Maastricht étend le champ de la procédure de coopération et introduit la procédure de codécision, qui donne un vrai rôle de législateur au Parlement dans certains domaines, dont le marché intérieur, la libre circulation et l'éducation. Le Parlement obtient aussi le pouvoir de se prononcer sur la composition de la Commission.
- **1997-2000** : les traités d'Amsterdam et de Nice étendent la portée de la procédure de codécision et le Parlement partage le pouvoir législatif avec le Conseil dans 35 domaines. Il doit approuver la nomination du président de la Commission.
- **1999** : le 20 janvier, la Française Nicole Fontaine est élue présidente du Parlement.
- **2004** : le Parlement s'oppose à la nomination comme commissaire de l'Italien Rocco Buttiglione, en raison de propos homophobes et sexistes qu'il a tenus. Il a rejeté quatre candidats aux postes de commissaires : la Bulgare Romaniaa Jeleva en 2009, la Slovène Alenka Bratusek en 2014, le Hongrois Laszlo Trocsanyi et la Française Sylvie Goulard en

2019.

• **2009** : le traité de Lisbonne octroie encore davantage de pouvoirs au Parlement comme colégislateur avec le Conseil dans 85 domaines excepté dans les domaines relatifs aux recettes de l'Union, à la fiscalité et à la politique étrangère.

• **2014** : les groupes politiques conservateurs (PPE), socialistes, libéraux (ALDE), verts et de la gauche radicale (GUE) du Parlement créent le principe des Spitzenkandidaten et présentent aux élections de « vraies-fausses » têtes de liste des partis européens, candidats et candidates déclarés à la présidence de la Commission. En 2019, aucun Spitzenkandidat n'obtient le soutien d'une majorité parlementaire et les États membres saisissent l'occasion pour choisir une candidate inattendue : l'Allemande Ursula von der Leyen.

• **2020** : le 21 janvier, les 73 eurodéputés britanniques élus en 2019 quittent le Parlement à la suite du Brexit.



## 1 repas sur 4 distribué par les Restos du coeurs le sont grâce à des fonds européens

L'association " Les Restos du coeurs" a lancé en novembre sa 38ième campagne d'hiver pour les plus démunis.

Chaque année, l'Union européenne apporte un soutien sans faille des **fonds européens en faveur des banques alimentaires** (notamment pour l'achat des denrées alimentaires).

**647 millions d'euros** seront consacrés au soutien à l'aide alimentaire en France grâce au FSE + sur la période 2021-2027.

[En savoir +](#)



## Création du 116 016, le numéro d'urgence européen pour les femmes victimes de violences

Vingt-deux des vingt-sept ministres européens chargés de l'Égalité, ainsi que leur homologue suisse et la Commission européenne, ont soutenu, vendredi 20 novembre dernier, la proposition avancée par la Présidence allemande du Conseil de l'UE de mettre en place un numéro d'urgence européen pour les femmes victimes de violences.

Il s'agira d'un numéro d'assistance téléphonique, identique pour tous les pays membres : **le 116 016**. « **Les femmes victimes de violence pourront l'appeler depuis toute l'Europe pour obtenir des conseils et un soutien** », promet le communiqué. Il est gratuit, anonyme, joignable 24h/24 et 7j/7.



## Catherine Chabaud, députée européenne, seule femme sur le podium de la Route du Rhum 2022

Après 19 jours de course, Catherine Chabaud a franchi la ligne d'arrivée. Elle faisait partie des 7 skippeuse ayant participé à la route du Rhum 2022.

À Strasbourg, la députée européenne et navigatrice peut défendre la cause des océans. En trois ans, elle a réussi à faire avancer des dossiers importants comme le transport à la voile.

[Qui est Catherine Chabaud ?](#)





## Rencontre en visio avec le Rotary

Le [Rotary Bretagne Mayenne](#) a axé ses travaux et ses actions sur le thème de la paix. Ceci fait notamment suite à la venue de Jean-Pierre Raffarin, à l'invitation du club l'année dernière, sur le thème de la «paix positive». Michèle Toulouse, la gouverneure de la région, avec laquelle la MDE entretient d'excellentes relations, a souhaité un échange entre la Maison de l'Europe et les différents présidents des clubs relais du territoire, sur la thématique de « L'Europe et la paix ». Nous avons présenté les actions engagées par notre MDE, en rappelant qu'Europe et Paix sont devenues synonymes, mais qu'il convient de ne pas l'oublier en ces moments où l'Ukraine doit résister à la volonté hégémonique et meurtrière de son voisin et dirigeant russe.

Patrick Twidle, notre VP, a rappelé l'action menée par Jean Monnet, où dès 1919, il avait compris que l'intérêt de la France (à cette époque et face à la volonté guerrière de l'Allemagne) ne pouvait trouver d'issue qu'à la condition de se regrouper notamment avec nos voisins britanniques et amis américains. Qui sait ou se souvient que nous sommes passés très près en 1939 de la constitution d'un seul état regroupant France et Grande Bretagne. Accepté par Winston Churchill, celle-ci se trouva stoppé net par l'arrivée au pouvoir en France de Philippe Pétain ? Rotary et Maison de l'Europe continueront d'œuvrer ensemble sur ce thème qui selon un sondage réalisé au niveau européen arrive en première position auprès de la population jeune de notre continent : c'est bien pour ceux qui vont suivre au 21ème siècle que les actions menées par les uns et les autres doivent porter des fruits.





### Intervention à Goven (35)

📍 Mardi 22 novembre, Anna Puhlovská et Marie Caroline Nivaigne se sont rendues à la Maison Familiale Rurale (MFR) de Goven où Fabienne LEROYER, formatrice en anglais, et ses élèves de 1<sup>ière</sup> Bac Pro les ont chaleureusement accueillies dans un très joli cadre. 🙌

▶ Au programme : un quiz KAHOOT sur l'Union européenne animé par Marie-Caroline et le témoignage en anglais d'Anna sur son parcours d'étudiante et de stagiaire Erasmus+. Les élèves ont même appris quelques mots en tchèque, langue maternelle d'Anna !



### Intervention à Rumengol (29)

📍 Mercredi 23 novembre, c'était au tour de la MFR Rumengol, située à 30 minutes de Brest et en plein cœur d'une magnifique campagne, de nous recevoir. Marie-Caroline y a rencontré Benoît Sez nec, formateur en anglais, et Anne-Marie De Guerdavid, formatrice en histoire-géographie, ainsi que leurs élèves de 1<sup>ière</sup> Bac Pro. 😊

▶ Au programme : découverte du jeu vidéo Legends of Europe et quiz Kahoot sur l'Union européenne. La journée fut donc bien riche !

La MFR Rumengol s'inscrit depuis plusieurs années dans une dynamique d'ouverture à l'international : dans le cadre du programme Erasmus + et d'un stage en entreprise, les élèves de 1<sup>ière</sup> Bac Pro partent chaque année scolaire en Europe. ✈️

Les élèves de BTS, quant à eux, vont travailler dans un pays anglophone et/ou non francophone avec l'objectif de parfaire leur anglais.



### Débat sur le climat

Une quarantaine de personnes étaient présentes à l'IUT de Rennes ce mardi 29 novembre pour le débat dont il était question de l'engagement politique de l'UE (et de son Pacte Vert Européen) et des citoyens sur le changement climatique.

Merci à Béatrice QUENAULT et Marie CHUREAU pour leurs interventions aussi bien intéressantes et complémentaires

## Dominique IRVOAS-DANTEC, administratrice à la Maison de l'Europe de Rennes vient de sortir un livre



Rechercher actualité, pays, match...

En ce moment

Coupe du monde au Qatar

Guerre en Ukraine

Manifestations en Chine

Réchauffement climatique

Accueil > Bretagne > Rennes

### Bretagne. Dans un livre, dix-neuf circuits pour découvrir les curiosités du patrimoine

Dominique Irvoas-Dantec, l'ancienne directrice de l'office de tourisme de Rennes, vient de sortir un livre aux éditions Ouest-France. Elle chemine à travers la Bretagne, en dévoilant un patrimoine parfois inattendu.

Ouest-France  
Recueilli par Olivier  
BERREZAL.  
Publié le 05/10/2022 à 08h45

Abonnez-vous

ÉCOUTER

LIRE PLUS TARD

PARTAGER

NEWSLETTER RENNES



Dominique Irvoas-Dantec vient de sortir un livre aux éditions Ouest-France. | OUEST-FRANCE

À travers dix-neuf circuits, la Bretagne livre son âme... En feuilletant le livre *Curiosités patrimoniales de Bretagne*, paru aux éditions Ouest-France, Dominique Irvoas-Dantec nous entraîne dans les chemins creux des quatre départements bretons. L'ancienne directrice de l'office de tourisme de Rennes a travaillé pendant deux ans avec le photographe Bruno Colliot, pour recenser ces témoins immobiles qui traversent les siècles.

Comment est née l'idée de ce livre ?

En 1995, j'avais écrit un ouvrage sur le sentier des douaniers, le célèbre GR 34, qui épouse le tracé du littoral breton. Cette fois, j'avais envie de faire la belle part belle à la Bretagne intérieure. À travers dix-neuf circuits, je fais découvrir au lecteur un patrimoine qui fait la fierté de notre région.

Lire l'article complet

## Un projet pour soutenir les femmes dans la création d'entreprise

Ci-dessous, vous trouverez le résumé d'un projet européen (féminisation de l'entreprise) présenté par Géraldine MOUTON le 9 novembre dernier dans le cadre du [réseau PILAC](#) (Université Rennes 1/IODE) où était présent Patrick TWIDLE, vice président de la Maison de l'Europe de Rennes :

**Le projet Interreg France(Manche)-Angleterre AWE (Accelerating Women's Enterprise)** est un projet de coopération destiné à soutenir les femmes dans la création d'entreprise, porté par un consortium de partenaires anglais et français. **Mis en œuvre sur le territoire de Redon par l'Agence d'attractivité et de développement depuis 2019** en complément de l'offre d'accompagnement déjà présente sur le territoire, une cinquantaine d'entrepreneures et cheffes d'entreprise ont déjà pu bénéficier du soutien de projet. En plus de tout un cycle de modules de formation autour de la création d'entreprise, le projet a permis de développer du mentorat, qui permet à des personnes ressources d'accompagner les entrepreneures sur le long terme et de leur offrir un accompagnement individuel et personnalisé.

Ce projet AWE a également comme objectif la sensibilisation de tous les acteurs de l'écosystème de l'entrepreneuriat grâce à trois études qui ont été menées par les universités partenaires du projet (Université d'Essex et Université de Portsmouth) auprès d'entrepreneures et de structures d'accompagnement. Ces études ont vocation à mettre en lumière les freins que rencontrent ces entrepreneures dans la création d'entreprise, et quels sont les leviers que les structures d'accompagnement peuvent mettre en place pour dépasser ces freins et mieux accompagner les créatrices et cheffes d'entreprise. La quatrième session de formation pour les entrepreneures est en cours en novembre et décembre 2022, au cours de laquelle les participantes peuvent suivre jusqu'à 40 heures de formation, sur des thèmes allant de la Confiance en soi au Marketing et à la vente, en passant par la relation à l'argent et le pilotage de son entreprise. Le développement du réseau et l'intégration sur le territoire des entrepreneures constituent un élément phare de cet accompagnement, et est une clé très utile pour dépasser ces freins. C'est d'ailleurs souvent un besoin exprimé par les participantes, et une réelle plus-value à ces cycles de formation.

[Plus d'infos sur ce projet](#)

# Relais Europe

## Montfort Communauté : un partenariat solide avec la Maison de l'Europe depuis 13 ans

Depuis 2009, Montfort communauté fait partie des 14 Relais Europe du département de l'Ille-et-Vilaine.

Ce territoire travaille chaque année avec l'équipe de la Maison de l'Europe pour proposer une programmation européenne à ses concitoyens.

En 2023, des interventions scolaires sont prévues en collèges et lycées mais aussi des animations dans les médiathèques.

Situé dans les locaux de Montfort Communauté, cette documentation est accessible au public qui souhaite s'informer sur les questions européennes.



Le

média



du  
mois



## Réminiscences européennes

**Clémentine Forissier** :  
« On ne peut parler de politique française sans parler de politique européenne »

En 2013 le média web [Contexte](#) s'est donné pour mission d'expliquer comment se fabriquent les politiques publiques. Pour cela, il s'appuie sur une organisation éditoriale très originale qui combine approche stratégique générale et aspects sectoriels, information automatisée et rédaction artisanale, politique nationale française et politique européenne. Une offre globale qui comble, depuis sa création, sa **rédactrice en chef, Clémentine Forissier**

**Vous avez fait des études de journalisme européen, vous avez travaillé à Bruxelles, notamment pour la Lettre hebdomadaire de la Fondation Robert Schuman, puis à Paris pour le site d'informations européennes EurActiv\*. Qu'est-ce qui a motivé la création de Contexte ? Le besoin de s'impliquer encore plus dans l'univers européen ?**

Clémentine Forissier. Ce n'est pas forcément l'Europe qui est à l'origine de l'idée. Des lecteurs d'EurActiv\* nous disaient : "ce que vous faites sur l'Europe, pourquoi ne le feriez-vous pas sur la politique française ?". Il y avait, en effet, quelque chose à faire pour ceux dont la vie quotidienne ou le secteur d'activité sont impactés par la fabrication des politiques publiques françaises car cette information n'est pas visible. N'y avaient accès que les gens qui ont beaucoup d'argent ou qui sont très « staffés ». Contexte a donc été lancé pour un public français ou un public qui a des intérêts en France. Mais, et c'est la raison pour laquelle l'Europe prend toute sa place dans notre modèle, ce qui se passe à Bruxelles va, à un moment donné, intéresser nos lecteurs soit parce que tel sujet va arriver en France, soit parce que sur tel autre la France a un positionnement particulier, soit enfin, parce que le sujet s'adresse plus principalement à une cible française.

**Quelles sont vos cibles de lectorat ?**

C. F. Dans la sphère publique (45% de notre lectorat), qu'ils soient français ou européens, on compte des élus, des administrations, des collaborateurs de cabinets ministériels et de commissaires, des agents de l'Etat, des régulateurs et certaines collectivités locales quand les thèmes que nous abordons sont dans leurs domaines de compétences. Côté privé (55% de nos abonnés), il y a des ONG qui font du plaidoyer, des associations qui sont en rapport avec les politiques, des cabinets de conseils, des cabinets d'avocats, des fédérations professionnelles, les services juridiques ou internationaux de certaines entreprises et des directions générales de PME qui ont besoin de savoir à quelle sauce elles vont être mangées. Dans tous les cas, leur attente principale est de comprendre la façon dont sont co-construites les politiques publiques et quels sont les intérêts des acteurs concernés.

**Puisque, au départ, c'est la politique française qui a motivé la création du média, en quoi vous différenciez-vous de la presse quotidienne nationale ?**

C. F. La presse nationale va, par exemple, parler d'un projet de loi quand il est proposé par un ministre, quand il est présenté au Conseil des ministres ou même parfois au moment où il est débattu à l'Assemblée nationale. Du coup, quand le texte arrive 50%, même 70%, du chemin est fait c'est-à-dire qu'il y a des marqueurs politiques forts. Après, à l'Assemblée nationale, vous ne pourrez changer que 30% du texte. Or, pour les gens qui nous lisent, même si, comme nous, ils vont s'intéresser à la suite, ce qui est important c'est ce qui se passe avant, ce qui est invisible : les réunions entre le gouvernement et les parties prenantes, certaines prises de positions qui ont l'air d'être un jeu lancé au hasard, les rendez-vous à l'agenda des ministres pour échanger des informations, les dialogues avec Bruxelles ou les conférences au cours desquelles les projets sont évoqués. Quand vous agrégez tout cela, vous comprenez que c'est finalement pour essayer d'influencer le débat dans un sens ou dans un autre. Et si vous êtes un journaliste aguerri, un simple mot peut vous mettre sur la voie. Après quoi, soit nous décidons de ne pas parler du projet parce que nous sentons qu'il ne sera jamais inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, soit nous l'évoquons parce que, par exemple, un texte existe déjà au niveau européen sur le sujet. Si vous ne racontez pas ce contexte, vous passez potentiellement à côté du débat au moment où vous en parlez. Cela peut affaiblir la valeur de l'information. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons appelé notre média « Contexte ».

**Est-ce cette même démarche d'approfondissement qui vous a conduit à créer la rubrique « Pouvoirs » en complément des rubriques sectorielles ?**

C. F. On a démarré, en 2013, avec trois éditions : Energie, Numérique et Territoires qui est ensuite devenu Transport. Mais, depuis le début, on avait la conviction que quand on suit des sujets politiques, on a besoin de comprendre la partie un peu plus méta, autrement dit les rapports de force entre institutions, les gens qui comptent, les stratégies de lobbying, les évolutions institutionnelles entre le public et le privé et les quelques textes forts qui vont être structurants dans la construction des politiques. On s'est dit que pour bien suivre son secteur il fallait avoir une vue d'ensemble sur l'évolution de son écosystème politique. On a donc perçu cela comme un outil complémentaire. Il semble que les lecteurs aussi parce qu'en plus de leur édition sectorielle ils sont souvent abonnés à l'édition Pouvoirs.

**Vous vous intéressez aussi à certains métiers comme les lobbyistes...**

C. F. Oui parce que c'est un métier qui se professionnalise depuis une quinzaine d'années. Quand on s'est lancés, il commençait à y avoir les masters « affaires publiques » et « lobbying ». On sortait ainsi du lobbying de connivence, de l'entre-soi pour passer à un lobbying plus à la mode européenne, c'est-à-dire plus technique, qui s'implique plus sur le fond des dossiers, avec des arguments. C'est cette évolution qu'on raconte.

**De façon plus générale, vous proposez de suivre un sujet sur plusieurs mois dans une rubrique appelée « Hub ». Autrement dit, vous proposez du fond alors que votre périodicité, en tant que média web, est quotidienne ; cela doit demander une bonne organisation...**

C. F. Et du personnel. D'ailleurs on continue d'étoffer notre équipe. A la fin de l'année on sera quatre-vingts personnes, la moitié de journalistes dont trente-cinq à plein temps, répartis entre Paris (deux tiers) et Bruxelles (un tiers).

**Contexte s'adresse aujourd'hui à un lectorat spécialisé. Ne pourrait-il pas convenir aussi au grand public qui ne comprend pas toujours bien le rôle de l'UE et la complémentarité des politiques nationale et européenne ?**

C. F. Si, d'autant que je trouve que l'intérêt du grand public pour l'Europe est en train de changer depuis le Covid et la guerre en Ukraine. Mais nous n'avons pas créé Contexte dans une perspective de prosélytisme. Notre travail est de faire de l'information, pas de convaincre. On explique ce qu'on comprend de ce qui se passe. Plus on montrera la réalité de l'info telle qu'elle doit être racontée, et souvent l'Europe est liée à cette info, plus les publics comprendront, à mon avis, l'intérêt de cet échelon européen. J'espère qu'un jour on s'adressera aussi au grand public mais cela ne serait quand même pas le même produit, au moins en terme d'écriture.

**Le Covid, l'Ukraine, le dérèglement climatique, la remise en question de l'Etat de droit par certains pays, etc. A travers ses interventions sur toutes ces questions l'Union européenne prend une dimension de plus en plus politique. En tant que média spécialisé dans la politique, cela vous conduit-il à changer votre approche de l'information ?**

C. F. Notre mission est toujours de voir comment cette évolution a un impact sur les grandes politiques proposées, comment s'expriment les dissensions. Si on prend un sujet comme l'Etat de droit, on essaie de raconter en quoi c'est sensible. Pour nous, ce n'est pas un obstacle parce que nous sommes complètement indépendants et donc libres d'écrire ce que nous voulons.

**Contexte aura dix ans l'année prochaine. Quel bilan économique faites-vous et quels sont vos projets ?**

C. F. Nous devons d'abord consolider nos éditions\*\* car si certaines, les historiques, sont rentables, les plus récentes ne le sont pas encore. Pour cela, nous réinvestissons tout dans la société. Parallèlement, nous travaillons sur l'amélioration de nos « Briefings » (newsletters quotidiennes envoyées le matin aux abonnés), ainsi que sur la lisibilité de notre site internet. Et nous venons de créer un système d'information automatisée (le logiciel Scan) qui est un outil de suivi législatif. Il vient compléter le travail artisanal des journalistes dont la présence à la fois à Paris et à Bruxelles est essentielle. J'ai toujours été convaincue qu'on ne peut pas parler de politique française sans parler de politique européenne. L'une sans l'autre aurait peu de sens. En créant Contexte, j'étais très contente parce qu'on allait enfin avoir un média global.

Propos recueillis par Dominique Villars

[\\*EurActiv](#) est un réseau de médias européens spécialisé dans la publication d'articles sur l'actualité et les grandes questions européennes.

\*\*Aujourd'hui Contexte compte sept éditions (Pouvoirs, Energie, Numérique, Transport, Agroalimentaire, Environnement et E-santé) et va lancer Santé fin 2022.

# AGENDA



## Table-ronde "L'Union européenne et les enjeux de la modernisation du traité sur la Charte de l'énergie"

Le laboratoire IODE et l'association Europe Rennes 35 ont le plaisir de vous convier à un Rendez-vous d'Europe exceptionnel.

## Table-ronde "L'Union européenne et les enjeux de la modernisation du traité sur la Charte de l'énergie"

2 décembre 2022 - 17h30 - 19h00

Faculté de Droit et de Science Politique

9, rue Jean Macé Rennes

Amphi IV - Pierre-Henri Teitgen

### Intervenants :

-**Colin Brown**, Chef de l'unité « Aspects juridiques liés au commerce et au développement durable et à l'investissement » de la DG commerce de la Commission européenne.

-**Cécile Rapoport**, Professeure à l'université de Rennes 1, membre de l'Institut universitaire de France, (IODE UMR CNRS 6262).

-**Sabrina Robert-Cuendet**, Professeure à Le Mans Université, directrice du Thémis-Um.

**L'objet de la table ronde** sera d'approfondir les termes de ce débat d'actualité pour en comprendre les enjeux :

- Quels sont les principaux changements envisagés dans le cadre du projet de modernisation du traité sur la Charte de l'énergie ?
- Quels aspects de la modernisation étaient plus particulièrement proposés ou soutenus par l'Union européenne et avec quel succès ?

- Pourquoi le traité sur la charte de l'énergie est-il considéré par un nombre croissant d'acteurs comme incompatible avec la conduite d'une transition énergétique ?
- Quels changements le projet de modernisation apporterait-il sur ce point ?
- Quelles seraient les implications d'un retrait de ce traité des États membres de l'Union, isolément ou de manière coordonnée, et de l'Union européenne elle-même ?

Information & inscription



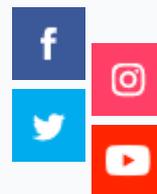
Maison de l'Europe  
Rennes - Haute Bretagne



EUROPE DIRECT  
Rennes · Bretagne



La Maison de l'Europe de Rennes et  
Haute Bretagne - Europe Direct  
10, place du Parlement de Bretagne  
35000 RENNES  
[contact@maison-europe-rennes.org](mailto:contact@maison-europe-rennes.org)



Cet e-mail a été envoyé à [direction@maison-europe-rennes.org](mailto:direction@maison-europe-rennes.org)  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur La Maison de l'Europe de  
Rennes et Haute-Bretagne.

[Se désinscrire](#)



© 2021 La Maison de l'Europe de Rennes et Haute-Bretagne

[Voir la version en ligne](#)